

**Solidaires 85 et la CGT 85** organisent  
pour tou·tes les salarié·es

**un stage de formation syndicale**

**JEUDI 6 ET VENDREDI 7 MARS**

**à la Bourse du Travail de la Roche/Yon**

156 Bd Louis Blanc

Union **85**  
syndicale  
**Solidaires**  
VENDÉE



# VISA Antifascisme



**Stage intersyndical**



**Reconnaître et lutter contre l'extrême droite  
et ses idées.**

Comment l'extrême droite se structure, communique, s'infiltrer ?  
Quelles relations les différentes mouvances de l'extrême droite  
entretiennent-elles entre elles ?  
Comment le fascisme peut reprendre nos codes pour créer de la  
confusion ?

...



## **Programme de la formation :**

- ★ Ateliers tournants pour mieux connaître l'extrême droite :  
état des lieux, le complotisme, l'éco-fascisme, le  
natioféminisme...
- ★ L'extrême droite au sein de l'éducation (*Grégory Chambat*).
- ★ Panorama de l'ED vendéenne et création du VISA 85.
- ★ Soirée ciné-débat « **Béziers, l'envers du décor** » de  
*Daniel Kupferstein*.

**Solidaires 85 et la CGT 85** organisent  
pour tou·tes les salarié·es

**Un stage de formation syndicale**

**JEUDI 6 ET VENDREDI 7 MARS**

**à la Bourse du Travail** de la Roche/Yon

156 Bd Louis Blanc



### **La formation syndicale... Y ai-je droit ?**

Le congé pour formation syndicale est un droit pour tou·tes (article L113-1 de la fonction publique, articles L-2145 du code du travail). Il est garanti dans la fonction publique par la loi 84-16 portant sur le statut des fonctionnaires (article 34-7). C'est un congé avec plein traitement, donc sans retenue sur salaire. Du privé ou du public, Tu as le droit à douze jours par an, alors n'hésite pas à les utiliser.



### **Oui mais je ne suis pas syndiqué·e ?**

Syndiqué·e ou non, tu as les mêmes droits. Et Solidaires ouvre la porte de ses formations à tou·tes. Syndiqué·es ou non. (Mais il est certain que nos stages ne peuvent être organisés que grâce aux cotisations de nos adhérent·es... et que nos adhérent·es sont prioritaires à l'inscription.)



### **Peut-on me refuser ce congé ?**

Le bénéfice du congé ne peut être refusé que si les nécessités du fonctionnement du service s'y opposent. Ces décisions de rejets doivent être communiquées et justifiées. Si cela t'arrive, contacte-nous au plus vite afin que nous puissions préparer la riposte syndicale.



### **Comment m'inscrire ?**

Tu dois en informer ton employeur·euse 1 mois à l'avance et nous faire parvenir ta fiche d'inscription dans le même délai à l'adresse suivante : [cefi.paysdeloire@gmail.com](mailto:cefi.paysdeloire@gmail.com)



Union  
syndicale  
**Solidaires**

**Solidaires Vendée**

La Bourse du travail  
156 Bd L. Blanc—85000 La Roche sur Yon  
Zéro 2 51 47 95 67  
<https://sudeducation85.org/>

